

Mécanicien réparateur des matériels d'espaces verts

RNCP39008 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	21011
Code(s) ROME	I1603, I1607
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	19/04/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200033	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201684	Former et organiser l'évaluation
ASSO PLACEMENTS EXTERIEURS SERVICES 24	41794191100014	Former et organiser l'évaluation
LEGTA PIERRE PAUL RIQUET	19110677200012	Former et organiser l'évaluation
UGECAM HAUTS DE FRANCE	42362826200069	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le mécanicien réparateur de matériel d'espaces verts, sous l'autorité d'un responsable, réalise la maintenance et la réparation des matériels d'espaces verts pour remettre au client un matériel fonctionnel.

ACTIVITÉS VISÉES

A partir d'une demande client, ou d'un ordre de réparation établi par son responsable, le professionnel effectue des actions de maintenance et la réparation des matériels en atelier. Il intervient sur de nombreuses familles de matériels

qui exigent la possession de savoirs multi-technologiques : microtracteur, motoculteur, motobineuse, tondeuse, débroussailluse, taille-haies, tronçonneuse, broyeurs, motopompe, groupe électrogène.

Lors des interventions, il exploite la documentation technique précisant les modes opératoires, les données techniques de contrôle et de réglages établis par le constructeur, ainsi que les appareils de contrôle, de réparation et de l'outillage propres à chaque catégorie de matériels.

Dans le cadre de ces interventions, il réalise la prise en charge et la restitution du matériel. Il effectue des réparations de pièces endommagées par des opérations courantes de mécanique générale.

Il s'adapte à l'environnement et à la saisonnalité des travaux (par exemple : la tonte des espaces verts...) qui entraîne des pics d'activité. Le mécanicien adapte son organisation du travail aux interventions qui présentent un caractère d'urgence.

Il dépanne les matériels à partir des consignes fixées par son responsable. A l'atelier, le mécanicien identifie l'origine des défauts et répare les matériels par remplacement d'organes ou de composants.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité, et de respect de l'environnement.

En contact fréquent avec la clientèle, sa communication verbale et non verbale est représentative de l'image de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Effectuer la prise en charge et les opérations d'entretien courant des matériels d'espaces verts

- Prendre en charge et restituer les matériels
- Réaliser la maintenance courante des matériels
- Entretenir les systèmes de coupe des matériels
- Réparer les assemblages mécaniques

Réparer les systèmes électriques, les moteurs et les transmissions des matériels d'espaces verts

- Réparer les systèmes électriques et électroniques des matériels
- Réparer les moteurs thermiques et leurs périphériques
- Réparer la transmission, la liaison au sol et le freinage des matériels

Blocs de compétences

RNCP39008BC01 — Effectuer la prise en charge et les opérations d'entretien courant des matériels d'espaces verts

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre en charge et restituer les matériels

Réaliser la maintenance courante des matériels

Entretenir les systèmes de coupe des matériels

Réparer les assemblages mécaniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h 00 min

Phase 1, durée 1 h 30 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat :

- complète l'ordre de réparation ;
- réalise sur un matériel, des opérations courantes d'entretien et/ou de maintenance préventive.

Phase 2, durée 1 h 00 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat :

- complète l'ordre de réparation ;
- réalise sur un matériel le remplacement et l'affûtage d'un système de coupe.

Phase 3, durée 1 h 30 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné et d'un plan côté, le candidat :

réalise une pièce simple mécano soudée.

Un membre du jury représente le client qui a pris rendez-vous pour le dépannage d'un matériel d'espaces verts réparé. Le candidat effectue un compte rendu oral d'intervention.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 h 00 min

RNCP39008BC02 — Réparer les systèmes électriques, les moteurs et les transmissions des matériels d'espaces verts

LISTE DE COMPÉTENCES

Réparer les systèmes électriques et électroniques des matériels

Réparer les moteurs thermiques et leurs périphériques

Réparer la transmission, la liaison au sol et le freinage des matériels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 4 h 30 min

Phase 1, durée 1 h 30 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat :

- complète l'ordre de réparation ;
- réalise sur un matériel de parcs et jardins le remplacement d'un organe mécanique ou électrique.

Phase 2, durée 1 h 30 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné et suite à un dysfonctionnement constaté, le candidat :

- complète l'ordre de réparation ;
- effectue le remplacement de l'organe ou la réparation d'un système ;
- réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur.

Phase 3, durée 1 h 30 min, à partir d'un ordre de réparation renseigné et suite à un dysfonctionnement constaté le candidat :

- complète l'ordre de réparation ;
- remplace un organe ou répare un système de transmission ou de freinage ;
- réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur.

Un membre du jury représente le client qui a pris rendez-vous pour le dépannage d'un matériel d'espaces verts réparé. Le candidat effectue un compte rendu oral d'intervention.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

les entreprises de service et de maintenance des matériels parcs et jardins

les artisans ruraux

les réseaux des constructeurs, concessions, agences

les ateliers des collectivités territoriales

les entreprises de location des matériels

les grandes enseignes de magasins de bricolage

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

mécanicien réparateur de matériels de parcs et jardins

mécanicien réparateur de matériels d'espaces verts

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Habilitation conforme à la norme en vigueur (NF C18-510) pour intervenir sur les installations électriques (fixes, ou mobiles).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431

Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 196 €
Selon la branche	7 145 € – 7 248 €
Prise en charge	Branches concernées
7 196 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 248 €	CPNEFP des jardineries et graineteries
7 145 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2029
Date de dernière délivrance possible	19/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	50	0	69 %	57 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34754

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34754

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	3
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 04/2025 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).